



Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Seniors

REUNION DU MERCREDI 25 FEVRIER 2026

(par voie électronique)

Président de la Commission : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Jean-François CLEMENT, Roland LOUBEYRE, Bernard VELLUT.

INFORMATIONS

* **PROGRAMMATION DES 2 DERNIERES JOURNEES DE CHAMPIONNAT**

Lors de sa réunion en date du 17 janvier 2026, le Conseil de Ligue a décidé de finaliser la fin des championnats régionaux en programmant notamment les deux dernières journées des championnats SENIORS pour 2025-2026, à savoir :

- * les rencontres des championnats régionaux **masculins R1** des 2 dernières journées seront programmées exceptionnellement le **samedi à 17h00** ;

- * les rencontres des championnats régionaux **masculins R2** des 2 dernières journées seront programmées exceptionnellement le **samedi à 17h00** ;

- * les rencontres des championnats régionaux **masculins R3** des 2 dernières journées seront programmées à l'horaire légal de la compétition, c'est-à-dire le **dimanche à 15h00**.

Le communiqué du Conseil de Ligue du 17 janvier 2026 précise également que « tous les matchs de toutes poules d'un même niveau doivent se jouer le même jour à la même heure mais qu'exceptionnellement, elles peuvent y déroger pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations ou toute autre raison dûment motivée, et ainsi déplacer la rencontre en question au cours du même week-end ».

* **BAREMES DE PENALISATION**

L'article 64.2 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot prévoit qu'en fin de saison un retrait de points au classement sportif des championnats régionaux est appliqué en fonction du nombre de points de pénalisation au classement du Fair-Play.

Ces dispositions de retrait de points sont de la compétence de la Commission Régionale des Compétitions qui jugera en première instance. Tout club peut faire appel de ces décisions auprès de la Commission Régionale d'Appel qui jugera en dernier ressort.

Situation actuelle :

Les clubs ont la possibilité de connaître la situation actuelle – uniquement – de leurs équipes en formulant une demande par mail auprès du service compétitions de la Ligue.

* **PROTECTION DES OFFICIELS – PAUSES D'APAISEMENT (ou TEMPS MORTS) ET EXCLUSIONS TEMPORAIRES (ou CARTONS BLANCS)**

Dans sa réunion en date du 17 janvier 2026, le Conseil de Ligue a décidé, à titre expérimental, jusqu'en fin de saison 2026-2027, d'instaurer dès les matchs retour ou de la 2^{ème} phase de la présente saison et ce sur toutes les compétitions régionales (y compris en futsal), le dispositif de Pauses d'Apaisement (ou Temps morts).

La mise en place du dispositif d'Exclusions Temporaires (ou Cartons Blancs, terrain et bancs de touche, hors futsal) n'interviendra qu'au début de la saison 2026-2027

[Voir le communiqué en cliquant ici](#)

*** TERRAINS IMPRATICABLES**

Les Clubs qui reçoivent doivent faire tout leur possible pour que les rencontres se déroulent aux dates prévues.

La Commission invite les clubs à se conformer aux dispositions fixées à l'article 38 des R.G. de la Ligue (pages 30 à 32) concernant la procédure à respecter pour les reports de match et les sanctions encourues en cas de non-respect.

Il est opportun de rappeler qu'en cas de match reporté pour des raisons de fermeture des installations sportives municipales, le club recevant est tenu de faire parvenir à la Ligue la copie de l'arrêté municipal fixant l'interdiction d'utiliser ledit terrain et éventuellement préciser les installations qui pourraient être utilisées comme terrain de repli. De plus, **il appliquera toutes les procédures exigées pour prévenir les instances, les officiels et le club visiteur (se reporter au § 38.1.a)**

Article 38.3 - (rappel)

Au cours d'une saison, à partir de 2 matchs de championnat remis et non encore joués ou rejoués pour une même équipe (arrêté municipal ou non), le club doit fournir un terrain de repli à partir du 3ème match remis à jouer ou rejouer. Ce terrain devra répondre aux exigences de l'épreuve ou, à défaut, présenter une installation sportive de repli classée au minimum de la catégorie inférieure à celle préconisée à la pratique de la compétition.

La Commission des Compétitions peut exiger du club de jouer sur un terrain classé 2 niveaux en dessous de celui exigé pour le niveau de compétition, à condition d'utiliser les vestiaires joueurs et arbitres du terrain impraticable et d'avoir une aire de jeu aux dimensions minimales requises, soit 100m x 60m.

« A défaut de proposer un terrain de repli, la Commission peut prononcer, après examen des éléments factuels, une sanction envers le club fautif pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. »

*** PORT D'UN BRASSARD PAR LES EDUCATEURS (Rappel)**

Sur proposition de la Commission Régionale du Statut des Educateurs en Entraîneurs de Football (CRSEEF) et dans le cadre de la lutte contre les violences et incivilités, l'obligation du port d'un brassard par les éducateurs des équipes est reconduite pour cette saison.

A l'occasion d'un match régional (Senior, Jeune, Féminin, Futsal), chaque éducateur responsable d'équipe a l'obligation de porter et de manière visible un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc. Ces brassards sont à prévoir par le club pour ses équipes concernées.

*** TRANSMISSION DE LA F.M.I.**

Pour toutes les rencontres, l'utilisation de la F.M.I. est obligatoire. A titre exceptionnel et en cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution disponible sur FOOTCLUBS.

Le délai de la transmission de la F.M.I. est fixé au plus tard le dimanche à 20h00 ou dans un délai de 24 heures pour les matchs en semaine.

Le non-envoi ou l'envoi hors-délai de la feuille de match entraîne l'application d'une amende pour le club recevant fixée pour cette saison à **75 Euros**.

PERIODES AUTORISEES POUR CHANGEMENT D'HORAIRE

Se référer aux dispositions prévues à l'article 31 des R.G. de la Ligue.

REPORT DE MATCHS

La Commission prend acte du report de la rencontre du championnat Régional 3 – Poule A – qui faisant suite à un arrêté municipal n'a pu se disputer le dimanche 15 février 2026, à savoir :
Match n° 24460.1 : DOMES SANCY FOOT / U.S. VENDAT-BELLERIVE-BRUGHEAS

Par ailleurs, informée ce jour du décès de M. Sébastien MENINI, dirigeant et responsable de l'équipe Seniors (2) du club, la Commission présente au F.C. VELAY ses sincères condoléances.
Le match de championnat Seniors Régional 3, Poule D, n° 24917.2 : F.C. VELAY / A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON prévu pour le samedi 28 février 2026 est reporté à une date ultérieure.

PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

Compte tenu des dates retenues au calendrier sportif de la saison 2025-2026, la Commission arrête à ce jour la reprogrammation des matchs en retard dans les championnats régionaux Seniors, à savoir :

A / POUR LE SAMEDI 14 MARS 2026 à 18h00

REGIONAL 1 – Poule A

- * Match n° 20094.1 : F.C. ESPALY / U.S. SUCS ET LIGNON
(remis des 22 novembre 2025, 20 décembre 2025, 11 et 18 janvier 2026) ;
- * Match n° 20123.1 : AURILLAC F.C. / U.S. MONISTROL SUR LOIRE
(remis du 31 janvier 2026) ;

B / POUR LE DIMANCHE 15 MARS 2026 à 15H00

REGIONAL 3

Poule A

- * Match n° 24459.1 : Sp. CHATAIGNERAIE CANTAL / A.S. SAINT GENES CHAMPANELLE
(remis des 01 et 15 février 2026) ;
- * Match n° 24461.1 : A.S. ESPINAT / Am. S. BELBEXOISE
(remis des 01 et 15 février 2026) ;

Poule D

- * Match n° 24917.2: F.C VELAY / A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON
(remis du 28 février 2026)

C/ **POUR LE SAMEDI 04 AVRIL 2026 à 18h00**

REGIONAL 1 – Poule A

- * Match n° 20051.2 : AURILLAC F.C. / U.S. BLAVOZY
(remis du 07 février 2026) ;

REGIONAL 3 – Poule A

- * Match n° 24460.1 : DOMES SANCY FOOT / U.S. VENDAT-BELLERIVE-BRUGHEAS
(remis des 31 janvier et 22 février 2026) ;

COURRIER DES CLUBS (changement d'horaires)

La Commission Régionale Sportive Seniors entérine les changements d'horaire ci-après sollicités à ce jour par les clubs pour le :

A / WEEK-END des 28 Février et 01 mars 2026 (additif – rectificatif)

REGIONAL 2

Poule B :

* **C.S. VOLVIC** (506562)

Le match n° 20401.2 : C.S. VOLVIC / ROANNAIS FOOT 42 se déroulera le samedi 28 février 2026 à 18h00 (et non 16h00) au stade Michel Champleboux à **VOLVIC** ;

Poule D :

* **A.S. DE MONTCHAT LYON** (523483)

Le match n° 20660.2 : A.S. DE MONTCHAT LYON / MOS 3R F.C. se disputera le samedi 28 février 2026 à 19h00 (et non 18h00) sur le terrain synthétique du stade Marc Vivien Foé à **LYON** ;

REGIONAL 3 – Poule I :

* **F.C. BELLE ETOILE MERCURY** (527005)

Le match n° 25684.2 : F.C. BELLE ETOILE MERCURY / F.C. TOUR SAINT CLAIR (2) se déroulera le samedi 28 février 2026 à 20h00 (et non 19h.00) sur le terrain synthétique du stade de la Grillette à **MERCURY** ;

B / WEEK-END du 07-08 Mars 2026

REGIONAL 1

Poule A :

* **GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE** (560508).

Le match n°20071.2 : GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE / U.S. SUCS ET LIGNON se déroulera le dimanche 08 mars 2026 à 15h00 sur le terrain synthétique du stade Dubot à **TASSIN LA DEMI-LUNE** ;

Poule B :

* **F. BOURG EN BRESSE PERONNAS** (504281)

Le match n°20160.2 : F. BOURG EN BRESSE PERONNAS (2) / ENT. CREST AOUSTE se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 16h30 sur le terrain synthétique du stade municipal à **PERONNAS** ;

* **CHAMBERY SAVOIE FOOT** (581459)

Le match n°20162.2 : CHAMBERY SAVOIE FOOT / F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS (2) se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 18h00 sur le terrain synthétique de la Plaine de Jeux Mager à **CHAMBERY** ;

* **F.C. PLASTIC VALLEE OYONNAX** (547044)

Le match n° 20159.2 : F.C. PLASTIC VALLEE / F.C. RHONE VALLEES se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 19h00 sur le terrain synthétique du Complexe sportif Gérard Goujon à **BELLIGNAT** ;

* **G.F.A. RUMILLY-VALLIERES** (582695)

Le match n° 20161.2 : G.F.A. RUMILLY-VALLIERES (2) / F.C. SAINT CYR COLLONGES AU MONT D'OR se déroulera le dimanche 8 mars 2026 à 15h00 sur le terrain synthétique du stade des Marais à **VALLIERES** ;

* **F.C. VAULX EN VELIN** (504723)

Le match n°20158.2 : F.C. VAULX EN VELIN / A.S. CHAVANAY se disputera le dimanche 08 mars 2023 à 15h00 sur le terrain synthétique du stade Francisque Jomard à **VAULX EN VELIN** ;

REGIONAL 2

Poule A :

* **AURILLAC F.C.** (508746)

Le match n° 20316.2 : AURILLAC F.C. (2) / U.S. VALLEE DE L'AUTHRE se disputera le samedi 07 mars 2026 à 18h00 sur le terrain synthétique du stade de Baradel à **AURILLAC** ;

*** U.S. BEAUMONT (508949)**

Le match n° 20241.2 : U.S. BEAUMONT / SAUVETEURS BRIVOIS se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 18h00 sur le terrain synthétique du Complexe Sportif de l'Artière à **BEAUMONT** ;

*** R.C. VICHY (508746)**

Le match n° 20246.2 : R.C. VICHY / F.C. ANDREZIEUX BOUTHEON (2) se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 19h00 au stade Louis DARRAGON à **VICHY** ;

Poule B :

*** U.S. BRIOUDE (520133)**

Le match n° 20465.2 : U.S. BRIOUDE / U.S. SAINT FLOUR se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 18h00 au stade du Docteur Jalenques à **BRIOUDE** ;

*** Am. A LAPALISSE (506269)**

Le match n° 20487.2 : Am. A. LAPALISSE / F.C. RIOM se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 18h00 au stade Abel Chervier à **SAINT PRIX** ;

*** Ent. NORD LOZERE (520389)**

Le match n° 20445.2 : Ent. NORD LOZERE / F.C. CHATEL-GUYON se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 18h00 sur le terrain synthétique du stade de la Baisse à **SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE** ;

*** ROANNE FOOT 42 (552975)**

Le match n° 20353.2 : ROANNE FOOT 42 / Ac. S. MOULINS FOOT se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 18h00 au stade Henry Mallevall à **ROANNE** ;

Poule C :

*** F.C. ANNONAY (504343)**

Le match n° 20521.2 : F.C. ANNONAY / F.C. SAINT PAUL EN JAREZ se disputera le samedi 07 mars 2026 à 18h00 au stade Alain Dupuy à **ANNONAY** ;

*** HAUTS LYONNAIS (563791)**

Le match n° 20523.2 : HAUTS LYONNAIS (2) / U.S. VILLARS se disputera le samedi 07 mars 2026 à 19h00 sur le terrain synthétique du stade Thomas Granjon à **SAINT SYMPHORIEN SUR COISE** ;

*** C.S. NEUVILLE SUR SAONE (504275)**

Le match n° 20522.2 : C.S. NEUVILLE SUR SAONE / F.C. VENISSIEUX se disputera le samedi 07 mars 2026 à 20h00 au stade Jean Oboussier à **NEUVILLE SUR SAONE** ;

*** O. VILLEFONTAINE 2025 (528363)**

Le match n° 20525.2 : O. VILLEFONTAINE / L'ETRAT LA TOUR SPORTIF se disputera le samedi 07 mars 2026 à 20h00 sur le terrain synthétique du stade de la Prairie à **VILLEFONTAINE** ;

Poule D :

*** AIX F.C. (504423)**

Le match n° 20587.2 : AIX F.C. / A.S. DE MONTCHAT LYON se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 18h00 au stade Jacques Forestier à **AIX LES BAINS** ;

*** F.C. CLUSES SCIONZIER (551383)**

Le match n° 20586.2 : F.C. CLUSES SCIONZIER / F.C. DU FORON se disputera le samedi 07 mars 2026 à 18h00 sur le terrain synthétique du stade Intercommunal à **CLUSES** ;

*** E.S. MANIVAL (523348)**

Le match n° 20641.2 : E.S. MANIVAL / STADE AMPLEPUISIEN se disputera le samedi 07 mars 2026 à 20h00 sur le terrain synthétique du stade François Régis Bériot à **SAINT ISMIER** ;

*** OI. VALENCE (549145)**

Le match n° 20591.2 : OI. VALENCE (2) / F.C. ECHIROLLES se disputera le samedi 07 mars 2026 à 20h00 sur le terrain synthétique du stade Passelègue à **VALENCE** ;

Poule E :

*** AIN SUD (548198)**

Le match n° 26406.2 : AIN SUD / Oc. EYBENS se disputera le samedi 07 mars 2026 à 18h00 sur le terrain synthétique du stade du Forum des Sports à **SAINT MAURICE DE BEYNOST** ;

*** A.S. CRAPONNE (504730)**

Le match n° 26543.2 : A.S. CRAPONNE / THONON EVIAN GRAND GENEVE F.C. (2) se disputera le samedi 07 mars 2026 à 18h00 sur le terrain synthétique du stade Charles Trévoux à **CRAPONNE** ;

*** SUD LYONNAIS FOOTBALL (580984)**

Le match n° 26502.2 : SUD LYONNAIS FOOTBALL / E.S. TARENTEISE se disputera le samedi 07 mars à 20h00 sur le terrain synthétique du stade de la Plaine à **COMMUNAY** ;

* **A.S. SAINT PRIEST** (504692)

Le match n° 26523.2 : A.S. SAINT PRIEST (2) / E.S. RACHAIS se disputera le dimanche 08 mars 2026 à 11h45 sur le terrain synthétique du stade Jacques Joly à **SAINT PRIEST** ;

REGIONAL 3

Poule A :

* **Esp. CEYRAT** (529030)

Le match n° 24416.2 : Esp. CEYRAT (2) / DOMES SANCY FOOT se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 20h00 sur le terrain synthétique du stade Olivier Vernadal à **CEYRAT** ;

* **U.S. ISSOIRE** (506507)

Le match n° 24418.2 : U.S. ISSOIRE / U.S. SAINT BEAUZIRE se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 18h00 au Complexe sportif Lavedrine d'**ISSOIRE** ;

* **U.S. MURAT** (506350)

Le match n° 24417.2 : U.S. MURAT / Sp. CHATAIGNERAIE CANTAL se disputera le samedi 07 mars 2026 à 19h00 au stade Jean Jambon à **MURAT** ;

* **A.S.C. SAINT GERMAIN DES FOSSES** (506298)

Le match n° 24420.2 : A.S. SAINT GERMAIN DES FOSSES / U.S. VENDAT-BELLERIVE-BRUGHEAS se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 19h00 au stade Des Iles à **SAINT GERMAIN DES FOSSES** ;

Poule B :

* **AMBERT LIVRADOIS FOOT** (564515)

Le match n° 24482.2 : AMBERT LIVRADOIS SUD / F.C. CHAMALIERES (3) se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 19h00 au stade municipal d'**AMBERT** ;

* **BEZENET DOYET FOOT** (582302)

Le match n° 24599.2 : BEZENET DOYET FOOT / A.S. CLERMONT SAINT JACQUES se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 19h00 au stade Georges Bideau à **BEZENET** ;

* **MONTLUCON FOOTBALL** (550852)

Le match n° 24600.2 : MONTLUCON FOOTBALL (2) / LEMPDES SPORTS se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 20h00 au stade Dunlop à **MONTLUCON** ;

* **A. VERGONGHEON-ARVANT** (506371)

Le match n° 24486.2 : A. VERGONGHEON-ARVANT / F.C. COMMENTRY se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 19h00 au stade Joseph Pelissero à **VERGONGHEON** ;

Poule C :

* **C.S. VOLVIC** (506562)

Le match n° 24724.2 : C.S. VOLVIC (2) / A.S. ORCINES se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 18h00 au stade Michel Champeboux de **VOLVIC** ;

Poule D :

* **U. GLE. ARMENIENNE LYON DECINES** (504671)

Le match n° 24866.2 : U. GLE.ARMENIENNE LYON DECINES / HAUT LIGNON FOOT se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 19h30 au Parc des Sports R. Troussier à **DECINES CHARPIEU** ;

* **A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON** (552959)

Le match n° 24919.2 : A.S. SAVIGNEUX MONTBRISON / U.S. SAINT GALMIER CHAMBOEUF SPORTS se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 19h00 au stade La Madeleine à **MONTBRISON** ;

Poule E :

* **Esp. HOSTUN** (519000)

Le match n° 25184.2 : Esp. HOSTUN / BOURG SUD se déroulera le dimanche 08 mars 2026 à 14h30 au stade Georges Lapassat à **HOSTUN** ;

* **F.C. LOIRE SORNIN** (548715)

Le match n° 25048.2 : F.C. LOIRE SORNIN / F.C. VAULX EN VELIN (2) se disputera le samedi 07 mars 2026 à 15h30 sur le terrain synthétique du stade Municipal de **SAINT NIZIER SOUS CHARLIEU** ;

* **F.C. PEAGEOIS** (504390)

Le match n° 24974.2 : F.C. PEAGEOIS / J. ST. O. GIVORS se disputera le samedi 07 mars 2026 à 18h00 au stade des Bayannins à **BOURG DE PEAGE** ;

* **Ent. S. REVERMONTAISE** (514055)

Le match n° 25183.2 : ENT. S. REVERMONTAISE / AVENIR PAYS DE COISE se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 20h00 sur le terrain synthétique du stade Gaston Gaillard à **SAINT MARTIN DU MONT** ;

* **Ent. S. SAINT CHRISTO MARCENOD** (525870)

Le match n° 24977.2 : Ent. S. SAINT CHRISTO MARCENOD / RHONE CRUSSOL FOOT 07 se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 16h00 au stade de la Côte à **SAINT CHRISTO EN JAREZ** ;

Poule F :

* **F.C. CHABEUIL** (519780)

Le match n° 25712.2 : F.C. CHABEUIL / F.C. GERLAND LYON se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 20h00 au stade Gaston Barde à **CHABEUIL** ;

* **C.S. MEGINAND** (580613)

Le match n° 25347.2 : C.S. MEGINAND / A.S. SAINT JUST SAINT RAMBERT se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 20h00 sur le terrain synthétique du stade des Docteurs Mérieux à **MARCY L'ETOILE** ;

* **ATOM'SPORTS FOOTBALL PIERRELATTE** (504269)

Le match n° 25352.2 : ATOM'SPORTS FOOTBALL PIERRELATTE / F.C. DU PAYS L'ARBRESLE se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 20h00 au stade Gustave Jaume à **PIERRELATTE** ;

* **SORBIERS LA TALAUDIERE FOOTBALL** (564205)

Le match n° 25351.2 : SORBIERS LA TALAUDIERE FOOTBALL / ENT. CREST AOUSTE (2) se déroulera le dimanche 08 mars 2026 à 14h30 au stade Marcel Thinet à **LA TALAUDIERE** ;

Poule G :

* **C.S. VIRIAT** (504312)

Le match n° 26460.2 : C.S. VIRIAT / A.S. DOMARIN se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 19h00 au stade Pierre Brichon de **VIRIAT** ;

Poule H :

* **F.C. ECHIROLLES** (515301)

Le match n° 25521.2 : F.C. ECHIROLLES (2) / U.S. LA MOTTE SERVOLEX se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 19h00 sur le terrain synthétique du stade Alice Milliat à **ECHIROLLES** ;

* **F.C. MENIVAL** (541589)

Le match n° 25576.2 : F.C. MENIVAL / F.C. COTIERE LUENAZ se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 19h00 sur le terrain synthétique du stade Alexandre Morin à LYON ;

* **A.S. MONTREAL LA CLUSE** (511575)

Le match n° 25524.2 : A.S. MONTREAL LA CLUSE / A.S. SAINT MARTIN EN HAUT se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 19h00 sur le terrain synthétique du stade Orinda à **MONTREAL LA CLUSE** ;

* **F.C. SEYSSINS** (530381)

Le match n° 25523.2 : F.C. SEYSSINS / F.C. PLAINE TONIQUE se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 19h00 sur le terrain synthétique du stade Jean Beauvallet à **SEYSSINS** ;

Poule I :

* **E.S. SEYNOD** (520602)

Le match n° 25610.2 : E.S. SEYNOD / U.S. PRINGY se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 19h00 sur le terrain synthétique du stade Max Decarre à **SEYNOD** ;

* **A. J. AT. VILLENEUVE GRENOBLE** (533035)

Le match n° 25612.2 : A.J. AT. VILLENEUVE / F.C. COLOMBIER SATOLAS se déroulera le samedi 07 mars 2026 à 20h00 sur le terrain synthétique du stade Porte de Villeneuve à **GRENOBLE** ;

Yves BEGON,

Roland LOUBEYRE,

Président de la Commission

Secrétaire